



Informations Communales Avril Mai 2024

Mairie de LONNY

Secrétariat de mairie :

Le secrétariat de mairie sera fermé **du 1^{er} au 9 mai inclus**. En cas d'urgence merci de contacter le maire, ses adjoints ou la gendarmerie de Renwez.

Commémoration du 8 mai 1945 :

A l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945, la population est cordialement invitée par la municipalité :

Mercredi 8 mai 2024 à 11h place de la mairie.

Les jeunes seront de nouveau invités à chanter l'hymne national devant le monument aux morts. Un vin d'honneur et une distribution de confiseries pour les enfants auront lieu à l'issue de cette cérémonie à la salle des Tabuts.

Collecte des ordures ménagères :

Il est rappelé que le ramassage des ordures ménagères aura lieu normalement **le jeudi 9 mai**, jour de l'ascension. Les poubelles sont à sortir la veille à partir de 19h.

Invitation à l'assemblée générale de l'Association Sports et Loisirs de Lonny :

Afin de relancer l'« Association Sports et Loisirs » (ASL) et de lui trouver un ou une successeur(e) Mme Sophie Sinet, présidente de l'association, convie l'ensemble de la population du village à **l'assemblée générale 2024 qui aura lieu le 17 mai à 18h salle des tabuts**. L'ordre du jour comporte la cotisation 2024 des membres, le renouvellement du conseil d'administration qui devra ensuite élire le nouveau bureau exécutif (président, vice-président, secrétaire et trésorier). S'en suivra une première réflexion quant aux projets de l'association et les questions diverses.

Tarif de l'eau 2024 :

Le conseil municipal a décidé une nouvelle fois de ne pas augmenter le tarif de vente de l'eau (2,55 € le m³ hors les taxes de redevance anti-pollution) ni le tarif de l'abonnement annuel (10 €) pour 2024 .

TSVP→

Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024 :

Malgré un budget contraint, **le conseil municipal a décidé une nouvelle fois de ne pas augmenter la part communale des taxes foncières bâties (44,90%), non bâties (30,49%) et des taxes d'habitation** sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (14,17 %).

Les économies ayant déjà été faites, l'inflation nous obligera à trouver des solutions pour toujours maîtriser nos dépenses. Il est demandé à la population d'être compréhensive vis à vis des évolutions d'intervention que cela peut provoquer.

État de la dette :

A ce jour notre dette est constituée de 3 emprunts se terminant en 2027, 2030 et 2035. Au 1^{er} janvier 2024, elle s'élève à 369 417,41 € soit **590,12 €** par habitant. Notre capacité de désendettement est de 3,21 années, ce qui est très légèrement supérieur à la moyenne nationale des communes de 500 à 2000 habitants. Nos finances sont donc saines mais nous devons rester extrêmement vigilants.

Budget 2024 :

En dépit des dotations et participations toujours inférieures à celle de 2015 et de l'inflation, le conseil municipal a voté le 15 avril dernier, un budget primitif 2024 en hausse pour la commune de 1 022 245,16 € dont 266 751,54 € en investissement.

Pour le service de l'eau, le budget, toujours en baisse, s'élève à 156 685,86 € dont 52 250,32 € en investissement.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions des nouveaux élèves pour l'année scolaire 2024-2025 sont ouvertes notamment pour les enfants nés en 2021 et 2022. Vous pouvez prendre rendez-vous dès à présent au **03.24.54.96.70** ou sur **ce.0080769z@ac-reims.fr**. Il conviendra de vous munir du livret de famille, du carnet de santé de votre enfant et de **la fiche d'inscription préalablement délivrée par la mairie**.

Voyage au parc d'attractions Walygator :

L'association « Les amis de l'école » organise un voyage au parc d'attractions Walygator à Maizières-lès-Metz, le samedi 25 mai 2024. Quelques places sont encore disponibles et les habitants de Lonny peuvent en bénéficier. Le tarif (trajet en bus + entrée au parc) est de 45 € pour les adultes et les enfants de plus de 4 ans hors RPI et de 23 € pour les enfants de moins de 4 ans au 25 mai. Le bulletin d'inscription est disponible en mairie et vous pouvez déposer les inscriptions avec le règlement directement chez Mme Sabrina Rodriguez, présidente de l'association au 10 rue des tabuts.

=>N'hésitez pas à consulter notre site internet <https://lonny.fr/> pour être informés des dernières actualités.

Le Maire,
Mickaël LECLÈRE

Permanences : MERCREDI et VENDREDI de 16 H 00 à 18 H 00

1 Place de la Mairie 08150 LONNY

Tél. 03.24.54.90.53 - e-mail : commune.lonny@wanadoo.fr